



Pouvoir d'achat, accès aux soins, prise en charge de la perte d'autonomie...

Les retraités des Vosges se manifestent

- * **pour** réclamer des mesures urgentes afin de stopper la dégradation du **pouvoir d'achat des pensions**, notamment les plus faibles, et pour s'opposer aux dispositions préconisées par le rapport de la Cour des Comptes (hausse du taux CSG, remise en cause de l'abattement de 10% entre autres) : celles-ci précipiteraient dans la précarité, un nombre encore plus important de retraités, notamment des femmes,
- * **pour** que **l'accès aux soins soit effectif pour tous, partout et à tout moment : aujourd'hui il est** mis à mal par la hausse des dépenses de santé directes (dépassements d'honoraires, déremboursements, franchises,...) et par celle des complémentaires ou autres dispositions néfastes qui conduisent 14% des retraités à renoncer à se soigner,
- * **pour** réclamer la création d'un droit à prestation universelle de **compensation de la perte d'autonomie** quel que soit l'âge ou la cause, prise en charge par la solidarité nationale dans le cadre de la sécurité sociale, tout au long de la vie.

Aucune réponse positive n'a été apportée à toutes ces questions.

- * les retraites devaient progresser autant que l'inflation en 2013, mais elles seront amputées, alors qu'aucun effort n'a été fait en faveur des basses pensions,
- * suppression de la demi-part pour les personnes seules ayant élevé des enfants,
- * gel du barème de l'impôt,
- * augmentation prochaine du taux de TVA,
- * dépenses contraintes (énergie, transport, logement, produits alimentaires...) en constante augmentation, dramatiques pour les pensions les plus basses,
- * les craintes que la loi sur l'autonomie à venir fasse appel à une « responsabilité individuelle », n'est pas enterrée, au contraire de la prise en charge solidaire dans le cadre de la sécurité sociale.

Changer de cap !

La question du financement des retraites relève avant tout de choix économiques en matière d'emploi, de qualification, de salaires. Promouvoir l'emploi stable et correctement rémunéré, moduler les cotisations des entreprises en fonction de leur investissement dans l'emploi et la formation...voilà des rentrées supplémentaires pour notre système de retraites par répartition.

Les réformes de 1993, 2003 et 2010 n'ont pas atteint le but annoncé. Elles ont conduit au contraire à une baisse continue des pensions (environ 20 %) tout en allongeant la période d'activité. Qui peut prétendre que cela va dans le sens de la croissance de l'économie ? Ce ne sont ni les salariés, ni les retraités qui alimentent les marchés financiers. La richesse produite doit être orientée vers les besoins du monde du travail, des actifs comme des retraités.

Refusons avec force que la prochaine réforme annoncée ne creuse encore plus ce sillon dévastateur. Les retraités ne sont ni des nantis, ni des privilégiés. Refusons les campagnes de stigmatisation qui visent à les opposer aux salariés.

**Pour une société de justice et de la solidarité,
mercredi 29 mai à 14 h 15 devant la préfecture à EPINAL**

les associations de retraités de la CFDT, de la CGT, de la CFE-CGC, de la FSU et de la FGR-FP